

Proposition de décret

« Je me bouge pour le climat ! »

Cadre de travail

Notre planète va mal et nous en sommes bien conscients ! Rien qu'en observant les températures inhabituelles de cet hiver chez nous, nous constatons que le réchauffement gagne du terrain chaque jour.

D'après des scientifiques, en 10 000 ans, notre Terre s'est réchauffée de 5 degrés. D'ici 2100, en 80 années, ils prédisent un réchauffement équivalent aussi à 5 degrés. C'est alarmant !

Surconsommation, émission abusive de CO₂, épuisement des ressources naturelles et pollution sont les causes premières de notre descente aux enfers.

En effet, le CO₂ forme une couche de plus en plus épaisse qui ne permet plus à la Terre de réguler sa température.

Chaque jour, les déserts gagnent du terrain, les glaciers et la banquise fondent à vue d'œil augmentant considérablement le niveau des eaux.

Plus de 20 000 espèces animales et végétales risquent de disparaître chaque année.

Les virus liés aux moustiques ou à d'autres animaux se développent dans les régions du monde où cela n'a pas lieu d'exister.

Lorsqu'on s'informe, les catastrophes naturelles sont de plus en plus fréquentes :

- tempêtes Ciara et Dennis dans nos régions,
- inondations,
- ouragans, cyclones, tornades,
- tremblements de terre.

Dame nature se venge de tout ce que nous lui faisons subir. Il est grand temps d'inverser la tendance.

L'école semble le lieu privilégié pour sensibiliser les adultes et les enfants à ce phénomène engendrant de lourdes conséquences sur l'avenir de l'humanité.

Par nos actions individuelles et collectives, nous pouvons adapter notre société et lutter contre le changement climatique.

Notre futur en dépend à nous d'être des super héros.

Notre école met déjà en place différentes actions pour lutter contre le réchauffement climatique mais nous pouvons faire mieux.

- Nous trions les déchets en séparant le plastique du papier-carton. Chaque début d'année, les enseignants réexpliquent aux enfants le but du tri et comment il s'effectue.
- Nous utilisons des gourdes ou des gobelets réutilisables pour boire l'eau du robinet mais aussi des boîtes à tartines pour stocker les collations et le repas de midi.
- En 5P-6P, le professeur de citoyenneté ainsi que la titulaire, sensibilisent les enfants à cela. Plusieurs vidéos, débats sont mis en place.
- Nous mangeons chaque mercredi et vendredi un fruit comme collation réduisant les déchets non-dégradables.
- Nous avons un compost dans l'école.
- Nous avons mis en place un système de collations collectives préparées par chaque enfant pour le lundi chaque semaine.

PROPOSITION DE DECRET :

A L'ECOLE, MA CLASSE SE BOUGE POUR LE CLIMAT.

Article 1 : Définition

Le climat est un ensemble de circonstances atmosphériques et météorologiques (humidité, pressions, températures, vents,...) propres à une région.

En fonction de la zone dans laquelle nous nous trouvons, il existe différents climats :

Les zones froides (climat montagnard et climat polaire), les zones tempérées (climat océanique et climat continental) et la zone chaude (climat tropical, climat désertique et climat équatorial).

Article 2 : Champ d'application

Le décret devra être appliqué dans toutes les écoles de la Fédération Wallonie Bruxelles.

Article 3 : Propositions

3.1 Responsabiliser les élèves à diminuer la consommation énergétique dans chaque classe en effectuant des petits gestes quotidiens efficaces :

Chaque semaine, un ou plusieurs enfants sont désignés au travers d'une charge pour veiller à bien éteindre les lumières et à fermer la porte. Nous pouvons étendre cela à l'ensemble des locaux de l'école.

3.2 Sensibiliser l'école entière en rendant les enfants du cycle supérieur acteurs d'une campagne de prévention.

Chaque année, les élèves de 5^{ème} et 6^{ème} primaires préparent des panneaux ou des supports audiovisuels à présenter dans chaque classe afin de sensibiliser petits et grands face à ce problème.

Nous réalisons des affiches avec les bons gestes à adopter pour éviter les déchets ou le gaspillage.

On peut étendre cette transmission d'informations durant la réunion générale avec les parents en début d'année.

Des slogans peuvent être créés et affichés dans chaque couloir de l'école, dans la cantine et dans toutes les classes.

3.3 Mettre en place un système de collations collectives au sein de toutes les écoles :

Sur base volontaire, 2 à 5 fois par semaine, chaque famille peut préparer, en effectuant un système de rotation, une collation qu'elle propose à l'ensemble de la classe.

Cela permettrait une diminution considérable des déchets individuels faits par chaque enfant lorsqu'il a mangé son dix-heure.

De plus, ce serait également un moyen de resserrer les liens familiaux en réalisant cette préparation ensemble.

Nous sommes conscients que le rythme de vie de chaque parent peut être un frein à ce projet. Pour cela, ceux-ci pourraient proposer un fruit ou d'autres biscuits locaux vendus en vrac en fonction du budget de chacun.

Le but final serait de devenir une école zéro déchet.

3.4 Favoriser le covoiturage entre les familles habitants dans la même zone :

En début d'année, les élèves de 5P-6P écrivent une lettre à l'ensemble des parents de l'école pour informer ceux-ci sur le covoiturage scolaire. Sur celle-ci, chaque parent doit noter son lieu de départ et l'heure à laquelle il démarre de chez lui.

Après avoir regroupé les domiciles de chaque parent en fonction des zones habitées, à l'aide de plan trouvé sur Google Mapp, les élèves de 5P-6P, élaborent les trajets avec les différents enfants à charger sur celui-ci.

Une proposition avec des règles fixées est transmise via le journal de classe.

- Nom du/des conducteurs et leur alternance éventuelle :
- Le trajet :
- Lieu et heure de rendez-vous :

En termes d'assurance, le covoiturage ne change rien à la situation classique. En effet, l'assurance Responsabilité Civile (RC) de la voiture couvre les passagers, donc aussi les covoitureurs.

Alors, en voiture !

3.5 Réaliser un audit énergétique dans chaque école de la commune de Theux :

L'école étant un lieu très énergivore, il est indispensable de savoir où sont nos failles en matière de consommation d'énergie.

Pour cela, nous prenons rendez-vous avec un auditeur agréé en Wallonie qui émettra un avis relatif sur la qualité énergétique de notre école.

Après son expertise et avec l'appui de celle-ci, nous pourrions soumettre à notre pouvoir organisateur les solutions pour réduire notre consommation d'énergie :

- placement de panneaux solaires ou photovoltaïques,
- changement de chaudières,
- meilleure isolation des murs

Sources :

« Le grand Larousse illustré 2019 » ; Larousse, Paris 2018

« Le climat - 6 dossiers pour tout savoir sur le climat » ; AWAC, JDE, 2019-2020

<https://www.climat.be/fr-be/changements-climatiques/les-rapports-du-giec/2019-rapport-special-du-giec-sur-l-ocean-et-la-cryosphere>

<https://earthobservatory.nasa.gov/world-of-change>

La classe de 5P et 6P de l'école communale de Juslenville.